

dans les régions minières du pays, depuis la fin de 1946. Les lignes aériennes du Pacifique Canadien s'en sont tenues à leur programme d'uniformisation de leur flotte en faisant au cours de l'année l'acquisition de nouveaux types d'avion plus puissants dont 10 Douglas C-47, 9 Norsemen et 4 Cansos.

Les compagnies constituantes des lignes aériennes du Pacifique Canadien ont à leur crédit 6,813,907 milles de vol utiles en 1946, au regard de 5,373,403 en 1945; elles transportent 175,461 passagers payants contre 125,110; 16,514,741 livres de marchandises contre 9,419,556 et 1,722,733 livres de matières postales contre 1,253,537 en 1945.

**Lignes aériennes indépendantes.**—Outre les lignes aériennes Trans-Canada et les lignes aériennes du Pacifique Canadien, il n'y a que quatre autres lignes aériennes autorisées à exploiter des services à horaire fixe au Canada. Ce sont:

- (1) Maritime Central Airways de Charlottetown (I. du P.-E.).
- (2) Northern Airways Limited, Carcross (T. du Yukon).
- (3) Leavens Brothers Air Services Limited, Toronto (Ont.).
- (4) M and C Aviation Company Limited, Prince-Albert (Sask.).

La plupart des lignes indépendantes exploitent des services qui ne sont pas à horaire fixe; à peu d'exceptions près, ce sont des services de louage et les envolées se font de bases désignées. C'est dans ce domaine que se sont réalisés les plus grands progrès de la période d'après-guerre. Ces services aériens non seulement fournissent des moyens efficaces d'accès aux régions du Canada inaccessibles par les autres moyens de transport, mais servent de lignes affluentes aux lignes aériennes à horaire fixe.

C'est pour le domaine du service de louage de l'aviation commerciale que les anciens militaires, surtout le personnel du corps d'aviation, ont manifesté le plus grand intérêt vu qu'ils peuvent débiter dans l'exploitation d'une façon modeste et que le capital requis n'est pas exorbitant.

À la fin de 1946, les certificats d'exploitation émis par la Branche des services aériens du ministère des Transports ont été remis à 70 services de louage commercial qui ne sont pas à horaire fixe et qui opèrent de bases désignées; trois de ces services fonctionnent entre des endroits autorisés.

**Services à horaire fixe étrangers.**—Les certificats d'exploitation remis aux services à horaire fixe étrangers survolant le Canada sont au nombre de cinq et sont accordés aux compagnies suivantes:—

- (1) Le Pan-American Airways, Inc., fonctionnant entre Seattle (Wash.) et Fairbanks (Alaska), avec arrêt pour faire le plein d'essence à Port-Hardy (C.-B.) et escale à Juneau, (Alaska) et Whitehorse (Yukon).
- (2) United Air Lines, Inc., fonctionnant entre Vancouver (C.-B.) et Bellingham (Wash.).
- (3) American Airlines Inc., fonctionnant entre Toronto (Ont.) et Buffalo (N.-Y.), de même que dans la portion canadienne de la route entre Buffalo (N.-Y.) et Windsor (Ont.) et Détroit (Mich.).
- (4) Colonial Airlines, Inc., fonctionnant entre Montréal (Qué.) et Burlington (Vt.); entre Ottawa (Ont.) et Burlington via Montréal; entre Montréal et Syracuse (N.-Y.); et entre Ottawa et Syracuse.
- (5) British Overseas Airways Corporation, ayant son terminus canadien à l'aéroport de Montréal (Dorval).